



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 15 juillet 2015

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2015

Mobilisation forte des actionnaires

Approbation à une très large majorité de l'ensemble des résolutions permettant la restructuration financière du Groupe Latécoère

Les actionnaires de la société Latécoère se sont réunis à Toulouse ce matin, le 15 juillet 2015, en Assemblée Générale Générale Extraordinaire. L'Assemblée était présidée par Monsieur Pierre Gadonneix, Président du Conseil de Surveillance de Latécoère, en présence de Frédéric Michelland, Président du Directoire de la Société.

La mobilisation des actionnaires, pleinement conscients de l'enjeu, a été forte. L'ensemble des résolutions présentées à titre extraordinaire sur seconde convocation permettant la restructuration financière du Groupe Latécoère et la modification de son mode de gouvernance a également été approuvé à une large majorité. Les résolutions portant sur les modalités de la restructuration financière ont ainsi été approuvées à plus de 85% par les actionnaires.

Ce soutien marqué des actionnaires de Latécoère permet au Groupe de franchir une étape très importante dans la mise en place de l'ensemble des dispositions prévues dans le cadre du protocole de conciliation signé le 26 mai 2015 avec les créanciers financiers, emmenés par des fonds gérés par Apollo Global Management et Monarch Alternative Capital LP, tel qu'homologué par un jugement du Tribunal de commerce de Toulouse du 15 juin 2015.

Cette restructuration financière, marquée par un renforcement des fonds propres, une réduction de la dette financière et un apport complémentaire de cash d'environ 100 M€, redonnera à Latécoère les marges de manœuvre financière qui lui permettront de se consacrer aux enjeux du volet stratégique du plan Boost.

La Société rappelle que certaines conditions suspensives doivent encore être réalisées dont l'obtention de l'autorisation du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie français concernant l'investissement étranger en France et l'accord des principaux clients du Groupe.



Par ailleurs, le Groupe rappelle qu'une note complémentaire au prospectus ayant reçu le visa n°15-301 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 23 juin 2015, qui inclura les modalités définitives des deux augmentations de capital liées à la restructuration financière, sera visée par l'AMF préalablement au lancement de l'augmentation de capital réservée aux créanciers. Cette note complémentaire au prospectus précisera notamment :

- le nombre définitif d'actions nouvelles issues de l'augmentation de capital réservée aux créanciers et le montant définitif de ladite augmentation de capital réservée ;
- le nombre définitif d'actions nouvelles issues de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (DPS) et le montant définitif de ladite augmentation de capital avec maintien du DPS ;
- la parité de souscription à l'augmentation de capital avec maintien du DPS ; et
- le calendrier indicatif des augmentations de capital précitées, en ce compris les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription à l'augmentation de capital avec maintien du DPS.

Pierre Gadonneix, Président du Conseil de Surveillance, a déclaré : « Je remercie l'ensemble de nos actionnaires de s'être fortement mobilisés, d'avoir pris conscience des enjeux stratégiques et financiers, et d'avoir apporté leur soutien massif à cette proposition de restructuration financière renouvelant ainsi leur confiance à l'équipe de direction du Groupe ».

Frédéric Michelland, Président du Directoire, a ajouté : « Après plusieurs mois consacrés à la résolution des problèmes financiers du Groupe, une étape très importante a été franchie aujourd'hui grâce au soutien de nos actionnaires, donnant au Groupe les moyens de pérenniser son avenir. Nous allons pouvoir désormais concentrer tous nos efforts sur la poursuite du redressement opérationnel du Groupe pour lequel il nous reste encore beaucoup de travail à fournir et, en parallèle, engager l'exécution du volet stratégique du Plan Boost ».

A propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans trois domaines d'activités :

- *Aérostructure Industrie (57% du CA) : tronçons de fuselage et portes.*
- *Aérostructure Services (15% du CA) : études, calcul et définition de produits industriels - conception, réalisation et maintenance d'outillages et machines spéciales.*
- *Systèmes d'Interconnexion (28% du CA) : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.*

Le Groupe employait au 31 décembre 2014, 4 815 personnes dans 10 pays différents.

Son chiffre d'affaires consolidé pour 2014 est de 664,1 M€ et le portefeuille de commandes, sur la base d'une parité €/€ de 1,35, s'élève à 2,66 Mds € au 31 décembre 2014.

Latécoère, société anonyme au capital de 23 100 822 € divisé en 11 550 411 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment C. Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP